

QUATRE MOIS PARMI NOS NOIRS D'AFRIQUE

**OU ALBERT LONDRES
CONSTATE
QUE LA BONNE HARMONIE
EST LOIN DE RÉGNER
ENTRE ADMINISTRATEURS
ET COLONS**

**Ces derniers prétendent
— et ils exagèrent appa-
remment — que les fonc-
tionnaires coloniaux n'ont
d'autre souci, en proté-
geant les noirs contre cer-
taines pratiques commer-
ciales, que de réserver, au
profit de l'administration,
la matière exploitable**



Les femmes à « plateaux »

Le blanc ?
L'Afrique muette, n'est qu'un terrain de football.
Deux équipes, toujours les mêmes, blanches toutes deux.
L'une porte les couleurs de l'administration.
L'autre les couleurs de l'homme d'affaires.
Le nègre fait le ballon.
La lutte autour du ballon est farouche.
Le blanc de l'administration protège le nègre contre le blanc des affaires, mais en use pour son propre compte.
Le blanc des affaires accuse le blanc de l'administration de faire justement avec le nègre tout ce qu'il interdit aux autres de faire.
L'administrateur traite le commerçant de margouillat.
Le margouillat est un petit lézard qui a des ventouses aux pattes, ment constamment de faim et happe au vol tous les moustiques d'alentour.
Le commerçant dit de l'administrateur qu'il est Denys, tyran de Syracuse.
L'administrateur dit que, s'il n'était pas là, le commerçant dé-

pouillerait le nègre. Le commerçant répond que, si l'administrateur ne veut pas lui laisser dépouiller le nègre, c'est qu'il s'en charge lui-même.

A Bobo-Dioulasso
J'arrivais à Bobo-Dioulasso. Ce n'était pas une petite résidence campée dans la brousse. Bobo-Dioulasso est un carrefour de l'Afrique novant le Soudan, la Haute-Volta et la Côte d'Ivoire. Vieux réduit nègre, où dans un étonnant quartier les rues ne sont pas devant les maisons, mais à l'intérieur. Elles passent de la cuisine de l'un à la case à coucher de l'autre. Les gens ne seraient chez eux qu'à leur fenêtre, s'il y avait des fenêtres ! Cette conception urbaine est magnifique. Les époux n'ont plus à se poser la triste question : Est-ce que l'on sort ? Est-ce que l'on rentre ?
On est à la fois sorti et rentré, dehors et chez soi, et quoique l'on passe toutes ses nuits sur la voie publique, on ne déconche jamais !
Le sang bouillant d'une juste indignation, l'apostrophe aux lèvres, le cœur en pleurs, je regar-

dais, furibond, les femmes à plateaux. Messieurs les gouverneurs de l'Afrique, c'est dégoûtant ! Un peu d'esthétique, s'il vous plaît ! Une femme doit être une femme. Nous respectons leurs coutumes, dites-vous ? Ouiche ! Tant qu'elles ne nous gênent pas. Nous en avons fait bien d'autres ! et de plus fortes ! Nous leur défendons de donner leurs captives à manger au calman, sous prétexte qu'il est sacré, et de tuer les serviteurs pour tenir compagnie au mort, mais nous les autorisons à changer leurs femmes en canards !

Interdisons les mutilations, celles-là et d'autres plus intimes.
J'étais donc dans ce fameux Bobo-Dioulasso, lorsque quatre blancs se jetèrent sur moi. L'administrateur m'accompagnait ; ils m'en séparèrent et me dirent : « Nous voulons vous parler... Vous permettez ? » firent-ils, par-dessus mon épaule, à l'officiel. L'autre leva les deux mains, en signe de complet désintéressement. « Nous sommes délégués par tous les commerçants de Bobo », firent mes agresseurs.

Je leur donnai rendez-vous pour cinq heures.

— Alors, dis-je au commandant, ici, c'est comme partout, vous vous mangez le foie ?

Le foie et le nez. Ils s'entre-dévoiraient. L'administrateur se reprochait de n'avoir pas une prison assez grande pour loger certains commerçants selon leur mérite.

— Vous êtes comme votre collègue de Houndé, qui demande un compteur à la place d'un gouverneur. Faites-vous aussi flotter sur votre résidence le drapeau noir à tête de mort ?

Hier, à Houndé, j'avais vu cet emblème battre à la porte de la maison de France. C'était le drapeau des frères de la côte. L'administrateur entendait ainsi honorer ses compatriotes. Ce représentant de l'autorité était d'ailleurs un phénomène. La veille de mon départ, n'avait-il pas envoyé au gouverneur le télégramme suivant :
« Monsieur le gouverneur, je suis l'homme le plus malade que l'on ait jamais vu. Ce matin, au marché au coton, je me pèse sur la bascule d'un commerçant. Il était dix heures, la bascule accusa soixante-quinze kilos. Une heure après, je reviens, je monte sur la même bascule. Horreur ! je ne pesais plus que cinquante kilos. La perte de vingt-cinq kilos en une heure me semble un fait suffisant pour solliciter de votre haute bienveillance un congé de convalescence !
Ah ! brillant Huchart, Huchart de la mort, comme on vous appelle, grâces vous soient rendues.



Une rue de Bobo-Dioulasso

LES DIFFICULTÉS DE LA CIRCULATION
**Contravention avait été dressée
à une centaine de piétons
ayant utilisé le pont de la Concorde**
LE TRIBUNAL LES ACQUITTE

Une centaine de personnes, de tous les milieux et de toutes les conditions étaient convoquées hier devant le tribunal de simple police. Contravention leur avait été dressée par un agent trop zélé, pour avoir traversé la Seine sur le pont de la Concorde.
La discussion, grâce à l'énergie du président Vial, ne se prolongea guère, et pourtant les « délinquants » se proposaient de se défendre avec la plus véhémence érudite.
Deux thèses vraiment curieuses furent apportées à la barre. L'agent qui verbalisa s'en tint, lui, à la lettre du règlement.

— L'article 3 de l'arrêté du 1^{er} mars 1928 expose qu'il est interdit aux piétons de circuler ou de stationner sans nécessité sur la chaussée... Or le pont de la Concorde, administrativement parlant, privé de trottoirs depuis l'exposition des Arts décoratifs, est considéré comme chaussée. Les piétons sont tenus de prendre la passerelle provisoire...
Les passants cités, eux, s'éléveront avec véhémence contre cette interprétation.

— A l'entrée du pont de la Concorde, exposa l'un d'eux au nom de tous, une affiche a été posée : « Il est dangereux pour les piétons de s'engager sur le pont. » Dangereux, en aucune langue, ne signifié défendu. Le Parisien, amoureux du risque, ne pouvait être retenu par cet avertissement débonnaire.
Le président Vial hésita un instant, puis remarqua que les passants ne peuvent cependant pas, sans avertissement plus explicite, deviner qu'un pont est considéré comme chaussée. Et les contrevenants s'entendirent « relaxer des fins de la poursuite ».

**M. Chiappe va expérimenter
le « mirador » de la place de l'Opéra**

Le préfet de police vient de renouveler les instructions précédemment données en vue de faire observer, par les conducteurs de tous véhicules, les signaux réglementant la circulation aux carrefours, sans que les agents aient à intervenir.
Cent huit infractions ont été relevées cette semaine.
D'autre part, dans le dessein d'étudier la mise au point définitive de la plateforme de signalisation érigée sur la place de l'Opéra, M. Chiappe se rendra sur cette place mardi prochain, à 9 heures du matin, accompagné de fonctionnaires du service de la circulation et de membres de diverses commissions de l'Hôtel de Ville.

**La libération des aviateurs
Reine et Serre**

UN TÉLÉGRAMME DE M. BRIAND
M. Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne, est venu au Quai d'Orsay apporter à M. Aristide Briand les félicitations du gouvernement espagnol pour la libération des aviateurs Reine et Serre.

A la suite de cette démarche, M. Briand a adressé au général Primo de Rivera le télégramme suivant :

Très sensible aux félicitations que Votre Excellence a bien voulu me faire parvenir à l'occasion de la libération des aviateurs français captifs des Maures, je la prie d'agréer l'expression de la vive gratitude du gouvernement de la République pour l'amicale sollicitude que le gouvernement royal a témoignée à mes compatriotes, le lui serait également reconnaissant de transmettre les remerciements du gouvernement français aux autorités du Rio-de-Gro, dont le zèle et la ténacité, si heureusement conjugués avec les efforts des autorités françaises de l'Afrique occidentale, ont eu raison de tous les obstacles.

**L'importation du bétail français
est libre en Italie**

M. Beaumont, sénateur de l'Ailier, président du comité parlementaire de l'élevage français, qui était intervenu auprès de M. Queuille pour que l'interdiction d'entrée du bétail français en Italie fût rapportée, vient d'être avisé par le ministre de l'Agriculture que l'importation du bétail chez nos voisins n'avait pas été suspendue. L'Italie avait seulement voulu réformer, à la suite d'abus répétés, la nature des licences d'importation.

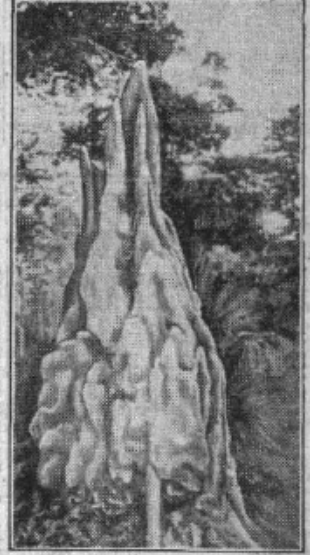
De nouvelles licences susceptibles d'empêcher les fraudes ont été accordées et accordées aux acheteurs italiens pour leurs achats en France.

**Un legs d'un million pour aider
les enfants d'élite des familles pauvres**

Un généreux donateur, M. Galoffre, décédé à Nîmes au mois d'août dernier, a légué au cercle parisien de la Ligue de l'enseignement une somme d'un million, destinée « à découvrir et à développer les talents inconnus qui existent dans la masse populaire et que la misère ou simplement la gêne empêchent de se développer ».

Le donateur a demandé au cercle parisien de choisir, parmi tous les écoliers de France, trois enfants de douze ans, appartenant à des familles pauvres, qui recevront pendant huit ans une bourse d'internat dans un lycée ou collège et tout ce qui nécessite leur entretien.

Au bout de huit ans, deux de ces boursiers verront s'arrêter leur bourse. Le troisième, devenu étudiant, recevra l'ensemble des trois bourses pendant une nouvelle période de dix ans et pourra ainsi poursuivre des études supérieures sans aucune préoccupation matérielle.



Une territière

la fantaisie n'est pas tout à fait morte aux colonies !

Les plaintes des margouillats

Cinq heures. J'arrive au rendez-vous. Dans une cour, devant une maison neuve, dix-huit Français, en pique-bœufs, c'est-à-dire ayant revêtu chacun un costume blanc et empesé.

Quels hommes sont-ils ?
Ni des paresseux ni des timides. Du sang de poulet ne coule pas

dans leurs veines. Ils ont plus de sang chaud que de sang-froid. Ce sont des hommes qui ont traversé les mers pour faire fortune.

Les uns l'ont déjà faite, ils l'ont perdue, ils la cherchent. Les autres sont en plein dans le jeu : pile ou face ? Voici les jeunes gens en « consommation », fils de famille qui tutoyaient le patrimoine, et que les parents, pour dressage, envoyèrent au pays de la vache enragée. Belle dentition ! beaux carnivores !... Tous d'attaque.

Les commerçants me font l'honneur de la maison. Le champagne du voyageur rafraîchit dans les seaux. Les sièges sont préparés. On prend place.

L'un avance sa chaise et dit : — Je suis Donnefort. On m'appelle Gueulefort ; tout le monde ne peut parler à la fois. Je vais parler pour tous. D'abord, comment allez-vous ? Si vous êtes malade, on vous soignera. Nous, nous allons tantôt bien, tantôt mal ; mais nous allons toujours. Savez-vous où vous êtes ? En plein moyen âge. Si vous vous mettez mal avec nous, et que votre tête ne revienne pas à l'administrateur, vous n'aurez qu'à coucher dehors et à manger des fourmis ailées. Les chefs indigènes pour les nègres, les chefs européens pour les blancs règnent du haut d'un château-fort.

Cela ne va pas. Le recrutement pour l'armée dépeuple nos colonies. On ne compte plus les villages désertés. Notre main-d'œuvre effrayée fuit chez les Anglais. Quand les tirailleurs partent ils sont doux et naïfs ; ils sont des voyous à leur retour.

On fait voter les nègres. Je vous parle quatre pointes d'éléphant contre un pintadeau que bientôt le Soudan, la Côte d'Ivoire et le reste envieront chacun un député devant la Seine. Ce jour-là, les Français de la côte pourront filer à la nage, et nous pourrons, nous, nous enterrer dans une termitière.

Au lieu de faire des mécaniciens, des forgerons, des menuisiers, nous confectionnons des *Akaouès*, des intellectuels qui, croyant mort le roi de France, prennent la République pour sa veuve et appellent messieurs les Phares de la Bastille !

Nos lois, qui déjà ne nous vont pas bien, vont tout à fait mal au nègre. La magistrature coloniale, si honteusement payée qu'elle est forcée de se nourrir d'épluchures de bananes à cochon, est devenue le fief des métis et des purs noirs. Les séances au Palais de justice sont des représentations de grand cirque. Nos enfants y vont pour rigoler et pleurent quand nous les en privons.

L'orateur, à ce moment, fut arrêté dans son agréable discours.

— Parlez de nos affaires, lui cria un collègue.

— J'y viens : Nos façons d'envisager le problème économique sont opposées aux idées officielles. En un mot, le fonctionnaire considère le commerçant comme un voleur.

— Comme un intrus, un aventurier, lance un autre.

— Non ! dis-je, comme un affamé seulement, un margouillat, tout au plus. Votre rêve d'ailleurs se lit sur votre visage, il n'est pas honteux, vous voulez faire fortune.

— Oui ! répondirent-ils tous.

— Mais en deux ans et sur la peau du nègre.

— O malheureux monsieur ! Quatorze années que je traîne fièvres, bilieuses, tiques, cro-cro, du poto-poto, de la Côte d'Ivoire aux termitières du Soudan. Quatorze années...

Il fut encore interrompu. L'un des dix-huit se leva.

— En deux ans, dites-vous, et pourquoi pas ?

— Tais-toi ! lui dit un camarade, tu me fais peur, cache tes dents. Nous ne sommes pas venus ici pour faire de l'art, c'est entendu, nous ne sommes pas des missionnaires. Toutefois, chacun de nous est un honnête homme. Et voilà, moi, ce que j'ai à vous dire : l'administrateur veut bien profiter du nègre, mais il ne veut pas que nous en profitions. Il dit : « Là, vous paierez le coton 90 centimes, là 2 fr. 40. »

— Mais, dis-je, où vous payez le coton 18 sous, le nègre le vendrait 2 fr. 50 à ses concitoyens ; où vous le payez 2 fr. 40, le tisserand local l'achèterait 4 fr. 50. Vous savez bien qu'on force le nègre à faire du coton et à vous le vendre, et qu'en fin de compte il n'en retire guère que des coups de manigolo. Si le prix n'était pas fixé, vous achèteriez le coton à la chicotte.

Cela s'est vu, hein ? et même se voit encore. Et vous avez le coup de la bascule.

Ils rirent tous.

— Le coup de la bascule ? C'est notre réponse au prix fixé : 90 centimes ? Va pour 18 sous ! Mais l'état du marché en France nous commande de l'acheter à 14 sous. La bascule fait le juge de paix.

— Voyons, leur dis-je, et le nègre ?

— Le nègre ? Que l'administration commence. Pour elle, le nègre n'est jamais fatigué. Il traversera le pays à pied, il maigrira sur les routes, il crèvera à la machine. Quand c'est pour nos besoins, tout juste si elle ne nous demande pas de le transporter dans un hamac ! Elle le spolie à coups de réquisitions. Vous le savez bien... L'administration dépouille l'indigène ; mais comme l'indigène doit avoir de l'argent pour payer ses impôts, elle nous permet de lui acheter ce qu'elle ne lui prend pas. Est-ce vrai ? Oui ou non ?

Oui ! qu'elle commence ! Sur quel texte de loi s'appuie-t-elle pour payer ses poulets avec des poignées de cauris, ce qui fait tout de suite 10 sous, alors que pour nous c'est 10 francs ; pour réquisitionner le beurre, le lait, les peaux de serpents et les peaux de panthères ? Essayez d'acheter une peau de panthère. Offrez-en 200 francs, le chasseur vous la refusera et ira la porter au commandant, qui lui donnera 20 fr., et le bougre sera content.

— L'administrateur n'est pas assez payé, dis-je. Ses collègues anglais et belges touchent quatre fois plus, vous ne pouvez lui reprocher de conduire sa maison avec économie.

— Si la République leur permet de faire des économies sur le nègre, qu'elle ne nous empêche pas, nous, de faire des affaires.

— Eh ! dis-je, le nègre n'est déjà pas si gras ; si vous vous y mettez à deux, il sera bientôt plat comme une punaise !

On but une coupe de champagne, puis Donnefort dit Gueulefort s'écria :

— Savez-vous ce que m'a fait l'administrateur avant hier ? Il a fait battre tam-tam trois heures de suite, sous les fenêtres de ma femme mourante. Eh bien ! savez-vous ce que je vais faire, moi ? Il n'est pas le seul à posséder des nègres à sa dévotion, je vais le faire empoigner par mes Kroumen, flécher, et je l'enverrai à Ouagadougou, avec une pancarte sur le ventre où, à son arrivée, le gouverneur pourra lire :

« Nous ne pouvons rien en faire, peut-être pourrez-vous en tirer quelque chose. »

O blancs ! mes frères !

Albert LONDRES.

LA SURETÉ GÉNÉRALE ARRÊTE UN DANGEREUX CAMBRIOLEUR

Malgré son jeune

âge — dix-huit ans

— c'est un dange-

reux gredin que, en

vertu d'un mandat

d'arrêt du parquet

de Quimper, vien-

nent d'appréhender

les inspecteurs de

la sûreté générale

Dorbritz et Lemaire,

en la personne

d'André Ragon-

neaux, originaire de

Bordeaux.

Recherché depuis

février 1927 pour

un cambriolage

commis à Quimper,

Ragonneaux avait

jusqu'ici réussi à se soustraire à toutes

recherches, demandant à des expédients

les plus clairs de ses ressources.

Se donnant tour à tour comme ingé-

nieur, électricien, étudiant, élève avia-

teur, représentant en soleries, il prati-

quait l'abus de confiance sur une grande

échelle, s'adressant de préférence à de

jeunes femmes qui se laissaient prendre

à sa parole convaincante, comme aux

titres dont il se parait. Promu par lui-

même « vicomte Maurice Méthys de Pey-

rie », Ragonneaux exhibait des cartes à

ce nom, ainsi que des pièces émanant

d'associations apparemment fictives,

comme le Comité protecteur des étu-

dants, la Confrérie des Templiers, la

Bohème universitaire, la Bohème du

quartier des escholiers en liasse, etc.

Ses dupes, sans, assure-t-on, nombreu-

ses.



LÉGION D'HONNEUR

AGRICULTURE

Chevaliers : MM. Bernard, agriculteur à Marmande ; Billard, président du syndicat agricole à Angerville (Seine-et-Oise) ; Carlot, président du syndicat agricole de Serris-di-Venaco (Corse) ; Corniglion, président du syndicat agricole de la vallée de la Vénasque, à Nice ; Douce, agriculteur à Charleville ; Roche, cultivateur à Lagrassière (Corse) ; Trébucien, agriculteur à Magny-le-Beault (Calvados).

JUSTICE

Officier : M. Brun, président du tribunal de commerce d'Oron-Sainte-Marie.